

DE L'USAGE SOCIOPOLITIQUE DE LA SIGNIFICATION ET DU SENS À PROPOS DE « LE PEUPLE D'ABORD » UN DÉFI POUR LA SÉMANTIQUE ET LA PRAGMATIQUE

Léon-Michel ILUNGA K., Introduction

Professeur à la
Faculté des Lettres et
Sciences Humaines
de l'Université de
Lubumbashi
Chef de Département
des Sciences
de l'Information et de
la Communication
Membre de l'Ecole
doctorale de
l'Université de
Lubumbashi
Email :
lemy.leomichel@gmail.
com

Cette réflexion, qui se veut avant tout didactique, a pour mission d'apporter aux jeunes chercheurs un raisonnement qui clarifiera, nous l'espérons, des notions souvent abstraites et parfois peu claires tout en les mettant dans le contexte. Quand on parle de la signification et du sens, à quoi réfère-t-on ? L'usage sociopolitique de la signification et du sens constitue, depuis la naissance du langage humain, une problématique récurrente du fait de l'ambiguïté de celui-ci.

Cette question de l'ambiguïté du langage trouve son origine dans la complexité même de la définition du contenu sémantique du mot. Car, c'est de la définition de celui-ci que relèvent les nombreuses difficultés d'ordre opératoire. La définition à partir du prototype¹, des conditions nécessaires et suffisantes, issues de la logique formelle, présente des faiblesses telles que la mise à l'écart de certains traits conceptuels non essentiels à la compréhension du mot. Les méthodes de définition² hypo-spécifique, comme celles de définition hyper-spécifique du mot sont, elles également, limitées dans la mesure où les premières recourent aux traits spécifiques strictement essentiels et les secondes à une large gamme de traits spécifiques, ce qui, dans une certaine mesure, diluent le noyau conceptuel du mot dans des champs conceptuels d'autres mots.

Depuis les premières tentatives de circonscription³

1 Peter KOCH, «La Sémantique du prototype : sémasiologie ou onomasiologie», in : F. STENIER, *Zeischrift für französische Sprache und Literatur*, Bd.106, H.3, 1996, pp.223-240.

2 Christian BAYLON et Pierre FABRE, *La sémantique*, Paris, Nathan, 1978.

3 Irène TAMBA, *La sémantique* [Chap.1 : *La sémantique* d'hier à aujourd'hui : les strates de l'histoire], Paris, PUF, « Que sais-je », 2005, n°655, pp.7-46.

de la signification *Essai de sémantique*, (1897), entendu comme la science des significations des mots, par Michel Bréal (1832-1915) et Arsène Darmesteter (1846-1888), avec son *La vie des mots étudiée dans leurs significations* (1887), depuis aussi les premiers travaux, notamment *La Glossématique* (1943) par Louis Hyerneslev (1899-1965) sur le contenu sémantique, jusqu'à la théorie bien inspirée de la pertinence (1980) de Dan Sperber et Deirdre Wilson, en passant par toutes les formes de sémantiques, la question de l'ambiguïté de la signification, qui se trouve derrière l'ambiguïté du langage, demeure. L'ambition modeste de cette contribution est de montrer que la circonscription de *la signification nodale* constitue un excellent premier pas pour saisir, dans un deuxième temps, la portée conceptuelle de cette réalité volatile que l'on appelle le sens. En effet, appliqué à un slogan politique tel que « Le peuple d'abord », cette signification nodale ne suffira sans doute pas à dissiper le brouillard autour du concept.

Comprendre la signification et le sens

D'une manière générale, la langue constitue un instrument de communication constitué d'items qu'on appelle des mots. Tous ne portent pas en leur sein une signification claire et parfaitement distinctive. Certains, comme les déictiques par exemple, ne portent de signification que dans le contexte linguistique dans lequel ils apparaissent⁴. Toutefois, pour qu'il y ait intercompréhension entre les interlocuteurs, il faut qu'il existe une double contrainte : celle qui concerne un accord mitoyen autour de la signification des mots employés et celle de la maîtrise conjointe du contexte dans lequel se déploie l'énonciation ; c'est-à-dire, les contours non linguistiques dans lesquels se produit l'interaction. Ces deux contraintes sont celles qui président à la distinction entre la signification et le sens.

La signification constitue la définition du mot en dehors de tout contexte. Cela veut dire le mot pris isolément tel qu'il peut apparaître dans le dictionnaire. Là encore, il demeure la difficulté de pouvoir le définir sans tenir compte de la culture de celui qui le définit, de sa cognition, bref, de son encyclopédie personnelle. Nous avons montré ailleurs⁵ combien la culture endogène contribuait à l'encensement du signe linguistique grâce aux *sociosèmes*⁶. [Ce concept est, soulignons-le, à l'opposé de la *Théorie*

4 Léon-Michel ILUNGA K., (s. coord.) : « Instances d'interlocution et significations pragmatiques dans le discours de Frantz Fanon », in : *Frantz Fanon. Figure emblématique du XXe siècle à l'épreuve du temps*. Paris : L'Harmattan, 2016, pp.139-158.

5 Léon-Michel ILUNGA K., « Sens, signification et covariance en milieu multilingue. Réflexions pour une redéfinition du signe linguistique », in *Ferdinand de Saussure. Un siècle de structuralisme et de post-structuralisme*. Louvain-la Neuve, EME, 2016, pp.129-141.

6 Terme forgé pour exprimer l'incursion de nouveaux sèmes dans le noyau conceptuel d'un lexème selon les idiolectes.

7 Louis-Jean CALVET, « Approche (socio) linguistique de l'œuvre de Noam Chomsky », in *Cahiers de sociolinguistique*, n°8, 2003, pp.11-29.

de principes et paramètres de Noam Chomsky⁷ qui relève de l'acquisition de la langue naturelle. Il s'agit plus ici de l'usage de la langue du point de vue sociologique et anthropologique]. Le sens quant à lui émane du contexte tant linguistique qu'extra linguistique. Cela revient à dire que la signification, placée dans un contexte donné, devient le sens et relève de plusieurs paramètres d'interprétation. Car ce sont des éléments contextuels qui rajoutent d'autres ingrédients d'ordre conceptuel pour une meilleure intellection du sens.

Dans le contexte non linguistique, on rencontre plusieurs éléments non verbaux tels que l'intonation, le rythme, la pause, etc. Ces éléments ont une influence sur la signification, sur le sens. A ceux-là s'ajoutent des éléments d'ordre proxémique tels que les gestes, le regard, la posture corporelle, etc. Ainsi, c'est la prise en compte de tous ces éléments contextuels qui permet de déduire le sens ou les inférences possibles d'un énoncé.

Prenons un exemple pour illustrer. Si l'on consulte le dictionnaire à l'item prendre, considéré donc en dehors du contexte, les définitions suivantes apparaissent : a) Signification générale : 1. « Mettre avec soi ou faire sien » ; 2. « Agir de façon à avoir, à posséder (qqch, qqn) ». b) Substance : Durcir, épaissir (la mayonnaise a pris) ; c) Végétal « Pousser des racines, continuer sa croissance après transplantation ». Cependant, si l'on situe le verbe prendre rien que dans un contexte linguistique, pour en examiner les contours sémantiques, plusieurs significations apparaissent alors qu'elles ne sont pas prises en compte dans la démarche méthodologique qui a donné les définitions susmentionnées. Voici un petit corpus :

N°	Sujet	Verbe	Complément
1	<i>Le berger</i>	prend	<i>sa femme</i>
2	<i>Le tigre</i>	a pris	<i>le berger</i>
3	<i>Le chat</i>	a pris	<i>la souris</i>
4	<i>Le garde</i>	prend	<i>la fuite</i>
5	<i>Le mur</i>	a pris	<i>de la poussière</i>
6	<i>Le barbu</i>	prend	<i>la mouche</i>

En examinant le corpus illustratif ci-dessus, on peut vite se rendre compte que les éléments linguistiques, rien que ces éléments, apportent une grande modification à la signification, de par leurs interactions, du verbe *prendre*. Hormis le contexte linguistique, le cerveau, comme il ne peut pas se débarrasser absolument du conceptuel, va créer pour chaque lecteur un cadre contextuel dans lequel va se déployer le sens de l'énoncé. Dans l'énoncé 1, les inférences possibles seront 1) *Le berger épouse sa femme* ; 2) *Le berger couche avec sa femme*, etc. Dans les énoncés 2 et 3, si l'on retient uniquement la signification dictionnaire, ce que l'on s'est éloigné du sens que ces énoncés véhiculent. Il s'agit de *tuer*. *Le tigre a tué un berger*,

Le chat a attrapé une souris. Le verbe *prendre* étend son noyau conceptuel pour intégrer le nuage des sèmes afférents, très éloignés du noyau conceptuel nodal et qui n'ont pas contribué à l'élaboration de la définition dictionnaire. L'énoncé 4 traduit quant à lui le mouvement : *Le garde s'éloigne éventuellement d'un danger.* Il y a ici une notion d'éloignement qui, curieusement, est en contradiction avec « *mettre avec soi ou faire sien* ». Mieux encore, dans les énoncés 5 et 6, il est plus question de l'expression d'un état de chose. *Le mur est sale* (5) ; *Le barbu est en colère* (6).

De cette manière, il est plus aisé de comprendre le principe de la communication qui soutient que le sens est produit par le contexte. Il s'agit du contexte linguistique et du contexte sociologique ainsi que psychologique. Ce principe est complété par un autre : le sens d'un énoncé est la résultante de ce que l'interlocuteur déduit comme inférences suivant sa formation, sa connaissance de la langue, ses us et coutumes ou ses mœurs, son état d'esprit, son origine sociale, sa formation idéologique, etc.

Les défis majeurs

Les défis de la sémantique et de la pragmatique dans la saisie du sens résident donc dans la difficulté à bien circonscrire la signification⁸ par rapport à la circularité du noyau conceptuel en relation avec d'autres mots ; l'exactitude de la signification par rapport aux idiolectes et l'indépendance par rapport au contexte. Ces éléments paradigmatiques et procéduraux constituent l'écheveau qui complexifie le problème de définition et d'ambiguïté en même temps qu'ils induisent un biais dans toutes les tentatives de définition d'un item. Un autre défi majeur est de montrer avec exactitude que c'est réellement le contexte qui imprime le sens aux énoncés et non la disposition psychologique du locuteur. Parce qu'il demeure difficile d'être absolument certain de l'intention du locuteur malgré le contexte. Personne n'étant capable d'avoir accès à la cognition de l'autre avec exactitude.

Ces défis contribuent à rendre plus complexe toute démarche scientifique ayant pour ambition de saisir, de la meilleure manière possible, la définition d'un mot, première étape, et la plus importante, pour échapper à l'ambivalence du langage humain. Ainsi, du point de vue théorique, la compréhension des énoncés issus de l'univers sociopolitique exige une rigueur méthodologique et une prudence heuristique⁹ qui imposent un examen non laxiste des énoncés.

C'est pour cette raison que l'univers sociopolitique regorge d'énoncés qui, selon le contexte socioculturel du locuteur, peuvent induire des inférences multiformes du fait que leurs sens « ne dépendent ni (de) l'analyse formelle,

8 Bernard POTTIER, *La sémantique générale*, Paris, PUF, 2011.

9 Michel FOUCAULT, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, pp.116-138.

ni (de) l'investigation sémantique, ni (de) vérification, mais des rapports entre l'énoncé et les espaces de différenciation » entre les énoncés. Cela dépend beaucoup plus de la procédure mentale de celui qui interprète. Car le sens peut être saisi de plusieurs manières, selon les appartenances idéologiques et ou communautaires.

1) De la signification conceptuelle

Elle relève du sens dénotatif ou cognitif fourni par une description symbolique abstraite : une représentation sémantique qui permet de distinguer un item d'un autre. Analysons l'exemple de ce qu'on peut désormais considérer comme un slogan issu du discours politique de Félix-Antoine Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo : « Le peuple d'abord ». Qui est le *peuple* ? Comment l'énoncé est-il perçu par les différentes familles politiques du Congo ?

En effet, la signification de l'item *peuple* renvoie à une réalité confuse : « Ensemble d'êtres humains vivant en société, formant une communauté culturelle, et ayant en partie une origine commune ». Cette définition ouvre la porte à une conception selon laquelle chaque individu, quelle que soit son appartenance sociale et ethnique, appartient à une communauté socioculturelle. Toutefois, sans en réduire la portée, le mot *peuple* peut renvoyer également aux militants et sympathisants politiques.

Ainsi, les défenseurs de l'identité tribale et ceux de l'appartenance ethnique sont logés à la même enseigne que les défenseurs d'une identité nationale. Cela paraît difficile de mettre tout ce monde dans une même communauté socioculturelle. C'est sans doute ce qui porte un coup dur à la démocratie congolaise. Car, chaque individu ne se considère pas du point de vue de la nation, mais plutôt du point de vue de son appartenance ethnique et tribale d'abord : le peuple c'est avant tout son ethnie, sa tribu. Les termes *peuple congolais* semblent, de prime abord, un syntagme qui renvoie à une considération conceptuelle selon laquelle il n'y a pas de communauté culturelle unifiée car n'ayant pas nécessairement une même origine, ni des us et coutumes communes, ni la même vision du monde.

2) Du sens connotatif

Il détermine à quoi l'item fait référence. Comme on le voit, on peut alors se poser la question de savoir à quoi l'item fait référence. « *Le peuple d'abord* » fait certainement référence à plusieurs notions suivant la variété culturelle et ethnique de la République démocratique du Congo.

Il renvoie, au sens large, sans aucun doute, à la mosaïque de peuples, d'ethnies et de tribus qui constituent la nation congolaise, si nation il y a. Or, compris de cette manière, le noyau conceptuel de *peuple* est soumis à des aléas sociopolitiques de chaque mutualité socioculturelle et de chaque groupe de pression communautaire qui constitue le corps constitué des

forces sociopolitiques du Congo. Pire, cette perception bute contre une autre qui se superpose à l'appartenance ethno-tribale, l'appartenance sociopolitique. Ici, l'item *peuple* est soumis à une double pesanteur : la conception ethno-tribale et la conception sociopolitique nationaliste. Car en politique, heureusement, il y a mélange de différentes tribus autour d'un certain idéal politique qui n'a pas encore d'idéologie politique claire, du moins en ce qui concerne le Congo. L'item *peuple* revêt ainsi un sens qu'il faut revisiter en termes d'inférences possibles. Renverrait-il à *ethnie*, à *tribu*, ces noyaux constitutifs des proto nations, ou à *peuple* au sens occidental ? Selon toute vraisemblance, c'est la cognition de chaque citoyen qui se charge de faire la hiérarchie sémantique et conceptuelle entre les différentes acceptions, ce qui entraîne des multitudes de comportements sociopolitiques assez divergents.

Quoi qu'il en soit, dans le contexte congolais, il y a lieu de craindre que *Le peuple d'abord* ne soit une simple transposition d'un slogan d'un parti politique vers un programme d'actions relatif à la gestion de l'Etat. Il s'avère alors important, pour faire émerger des significations de cette expression dont s'est appropriée le sommet de l'Etat, de convenir à lui construire, en commun et au préalable, un contenu pertinent et surtout pragmatique.

3) *Du sens affectif et stylistique*

Le sens affectif ou stylistique dépend du contexte d'énonciation, c'est-à-dire qu'il dépend des informations à propos des circonstances sociales de l'usage d'une expression linguistique. Cela veut dire que toutes les variations diatoniques relèvent du sens stylistique. En ce qui concerne le slogan « *Le peuple d'abord* », il peut être compris ici du point de vue diachronique. C'est-à-dire du point de vue des circonstances historiques qui président à son émergence. Cette expression présuppose que, dans la nouvelle configuration du pouvoir politique, le peuple passe avant tout, contrairement, selon la présupposition énonciative, aux régimes précédents. L'intention communicationnelle suggérerait qu'avant l'avènement du nouveau régime, le peuple était ou aurait été considéré comme une portion congrue dans la distribution des richesses, ses intérêts ayant laissé la place aux intérêts partisans des individus et des groupes d'individus.

4) *Du sens contaminé ou collocationnel*

Celui-ci survient lorsqu'il y a plusieurs significations conceptuelles et que la signification de l'un déteint sur l'autre. C'est l'exemple par excellence du mot *peuple* dans l'acception socioculturelle congolaise. A quoi renvoie le mot *peuple* ? Très certainement à *tribu*, *ethnie*, *clan*, etc. *Peuple*, au sens de la nation congolaise unie, semble renvoyer à un concept super-structurel dont l'infrastructure est constituée de *tribus*, *ethnies* et *clans*. Le sens de *peuple* est ainsi contaminé par des noyaux conceptuels de ses constituants

notionnels. Sur le plan sociopolitique, cela semble poser des problèmes de hiérarchie de valeurs et principes qui président à un vivre ensemble harmonieux. Il appert très souvent que les valeurs et croyances ethniques et tribales soient en contradiction avec les valeurs, supposées supérieures, contenues dans le terme *peuple*, compris comme une *nation* : l'impartialité, la justice, l'intérêt commun, le respect de prescrits légaux, etc.

C'est ici le lieu de souligner que le slogan « Le peuple d'abord » est certainement piégé par les différents niveaux de cognition des inférences individuelles. L'intention communicationnelle est très certainement en conflit avec l'intention interprétative qui, dans la majorité des cas, est contaminée par les contenus ethniques, claniques, partisans qui fournissent des prismes par lesquels la quasi-totalité des Congolais regardent le monde, surtout le monde politique.

5) Du sens thématique

Il relève de l'organisation du message c'est-à-dire l'ordre, le focus, l'emphase, etc. Ici, il s'agit de se poser la question de savoir sur quoi porte réellement le message. Il est ce qu'on peut appeler autrement le sens intentionnel ou le sens interprété. C'est le lieu d'évoquer dans ce cas le principe de pertinence selon lequel «la communication est un processus ostensif-inférentiel »¹⁰. Ce principe est issu de la théorie de la pertinence, mise en place dans les années 1980 par Dan Sperber et Deirdre Wilson, dans le prolongement des travaux de Paul Grice, le père de la théorie des actes de langage.

En repartant avec notre exemple « *Le peuple d'abord* », l'on peut se poser les questions suivantes : quelle est l'intention communicationnelle de l'émetteur (le président de la République) et comment l'auditeur (le peuple congolais) « doit faire des inférences pour comprendre le vouloir dire du locuteur ? »¹¹ ? Pour ce faire, il faudra que l'énoncé soit considéré comme « suffisamment pertinent pour valoir la peine d'être traité et qu'il (soit) le plus pertinent en fonction des compétences et des préférences du locuteur »¹².

Du coup, pour que l'auditeur souscrive à l'intention communicationnelle de l'émetteur, afin d'en saisir la portée, il faudra que, nous semble-t-il, sur le plan pratique, contextuel, les actes démontrent qu'il y a eu changement dans la manière de traiter le peuple, de gérer les biens publics, d'observer les règles communes, etc. Car, comme nous l'avons souligné au point 3), il s'agit bel et bien de comparaison de régimes politiques et de la mise en

10 Sandrine Zufferey et Jacques Moeschler, *Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 2012, p.107.

11 Sandrine Zufferey et Jacques Moeschler, *Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 2012, p.108.

12 Sandrine Zufferey et Jacques Moeschler, *Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 2012, pp.108-109.

évidence d'une intention. Sur le plan pragmatique, les comportements proactifs en faveur du peuple pourraient faire penser que le sens de cet énoncé se focalise sur l'agir du politique qui devra prioriser l'intérêt public.

Conclusion

Comme on peut le remarquer tout au long de cette réflexion, la saisie du sens d'un énoncé est soumise à sa pertinence ou sa non-pertinence et au principe de coopération entre les interlocuteurs. On a pu le constater avec l'exemple « *Le peuple d'abord* », qui est un acte de communication ostensive et qui « communique la présomption de sa propre pertinence optimale » (Zufferey S. et J. Moeschler 2012 :108). Toutefois, cet acte reste soumis aux aléas interprétatifs et aux contraintes inférentielles dans le chef de l'interlocuteur. Sa compréhension mobilise des informations de sources diverses telles que le contexte de l'énonciation, l'histoire de l'individu, ses souvenirs et expériences antérieures, ses croyances, ses principes et valeurs, son cadre de vie, son appartenance sociopolitique et idéologique, etc. Adressé au peuple congolais, l'énoncé engendre les mêmes opérations cognitives de l'ensemble d'un peuple dont la définition identitaire est prioritairement ethnico-tribale.

Ainsi, la *signification nodale* des mots et surtout des expressions ne suffit pas à rendre compte de la réalité sémantico-pragmatique, laquelle est soumise à de multiples paradigmes multifformes. Il serait illusoire d'inféoder cette expression à l'intention communicationnelle englobant tout le peuple congolais ; car elle pourrait revêtir une intention politique faisant allégeance aux fractions des fanatiques assoiffés d'une hégémonie et d'un leadership sociopolitiques discutables.

Tous ces éléments constituent des nœuds quasi inextricables pour percevoir le sens correspondant à l'intention communicationnelle, car la signification ne constitue que la première marche du palier. On ne percevra certainement le sens d'un tel énoncé que par la lorgnette qu'emploie chaque groupe ethnique, chaque communauté (politique ou socioculturelle) de par ses expériences dans le champ sociopolitique congolais. Puisque l'intention communicationnelle vise le changement de comportements, un tel énoncé ne pourra engendrer de nouvelles praxis dans le chef du « peuple », entendu au sens nationaliste, que si celui-ci en voit la nécessité (la pertinence) en regardant son interlocuteur, et les leaders qui le représentent, agir réellement en sa faveur et pour l'intérêt public. Ce sera sans doute le début du changement de mentalités tant souhaité par la majorité des citoyens en République démocratique du Congo. ■